



COMPTE RENDU BUREAU EXECUTIF du 28/09/2023

Besançon

Présents : Bruno CHAIGNON, Jean-François DUCROT, Jean-Philippe GAUTHIER, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Gilles ZOPPI

Excusés : Benoît CORDIER, Christophe FLACELIERE, Sandrine JACQUES, Bernard MARY, Norbert PRUDON, Franck JACQUOT

Invitée présente : Marine STRAPPAZZON

Invité Absent : Eric MEZIER

1. Accueil + émargement

- Titre de Juliette Labous : championne d'Europe Relai par équipe mixte
- 1^{ère} place du Team Ornans : coupe de France des Taems
- Tessa Martinez n°1 mondiale Ranking UCI
- Titre Joseph Berlin-Semon & François Toscano : champions de France de ½ fond

2. Validation du compte-rendu du BE du 31 août

- CR envoyé le 4 septembre
- Validé à l'unanimité

3. Point Développement (Jean-Philippe)

- Stages :
 - Développement cyclisme féminin du 14 au 15 octobre 2023 au Mont Poupet
 - Week-end 100 % féminin Tarif : 50€ par participante – cout global : 750 €
 - Stage enduro Belfort du 30 au 01/11 /2023 U15-U17
 - Coût : + 600 euros pour le CR
 - Stage Cyclo-Cross du 23 au 25 octobre CREPS de Dijon U15-U17 12 stagiaires
 - Encadrement : Paul HERMAN – Romane MABILAT gain +325 € au Comité

- Etoiles du cyclisme : 27 octobre 2023

Lieu : Maison des sports à Besançon

Mise à l'honneur des sportives ayant performé au niveau national et international (toutes disciplines)

Budget global approximatif : 2500 €

Traiteur : Mathieu Pretet : mis en concurrence Prétet– Garny – Courbet) : choix de Mathieu PRETET, le mieux placé des 3

Reste à traiter : liste des invités – liste des récompensées – Animation : Aurélie Bresson et /ou JP Bouchesèche – salle à préparer (sono, déco...) – récompenses

- Alternante : Eléonore DEVALLEZ M2 (Management du Tourisme Sportif) UFR STAPS MONTPELLIER
 - En appui sur le domaine du développement à Claire Colin
 - Cout annuel pour le comité : 4000 euros
 - Principales missions : déclinaison du projet fédéral – Expertise Conseil Formation – Promotion et valorisation des activités cyclistes
 - ⇒ Projet validé

- Réunion des CD 21 octobre 2023
 - Réunion des CD avec AURA
 - Expérience du CD 21 sur la professionnalisation à partager
 - Logistique à peaufiner : en attente d'une réponse de Th Bedos
 - Relance à faire aux CD du comité régional BFC

- Point matériel et Véhicules
 - Nouveau véhicule du comité avec nouvelle décoration
 - Achats d'effets pour les pôles de Besançon et Dijon : coût : 10159€ TTC => Dépense validée (Tarifs en hausse de notre fournisseur DiffuSport)

- Commission de sécurité ville de Besançon :
 - Rangement et évacuation du garage du pôle à faire suite au passage de cette commission et avant visite de contrôle

4. **Intervention Manager Technique Territoriale** (*Marine*)

- Point sur la formation fédérale
 - La formation fédérale EDUCATEUR Route/CLM et EDUCATEUR CX ne pourra se faire en 2023 car elle n'a pas été validé par le BE fédéral. Pour pallier à ça une formation continue CX sera faite par F.TRARIEUX (Entraîneur national CX) les 20 et 21 novembre au soir. Un mail sera adressé aux encadrants initialement prévus sur les 2 formation (ROUTE/CLM et ROUTE/CX).

- DESJEPS Mathieu
 - Prise en charge de l'AFDAS à 100% (8000 €)
 - Demande de prise en charge par le comité régional des frais annexes : 2281,34 euros
 - Mathieu passe en alternance pour le temps de sa formation (rupture temporaire de CDI)

- L'économie annuelle sera de 15 513 € (réel = 13 232 E en déduisant les 2281 €)
 - Pas de perte de salaire pour Mathieu
 - Tout est mis en place pour assurer le remplacement de Mathieu (alternant + stagiaires)
 - Cette procédure est bien sûr validée
- Collectif Piste 2024 - Candidatures ouvertes jusqu'au 14/10
 - Stagiaires au Pôle Espoirs de Besançon : Tatiana TOURNUT (140 h), Mattéo GAUDEL (200 h).
 - Stagiaires STAPS L3 pour valider leur carte pro ☑ Stage avec l'ETR : Lenny CHOUFFE, Ugo DUCHEMIN, Solène LEPAINTRE
 - Challenge CX BFC JEUNES : mise en place et règlement validés par le BE
 - Annulation Montbéliard (refus PMA sur zone sensible Cf DREAL)
 - Courrier de mécontentement de Roger Chevalier : précision aucun courrier ou calendrier officiel n'avait attribué la 1^{ère} manche à Bletterans (c'était juste une possibilité) ; le Président fera un courrier de réponse
 - Travail sur la charte de l'encadrant et règlement intérieur des coureurs qui parviendra prochainement au BE pour validation puis au CA.
 - Visite de T. Bedos, qui souhaite rencontrer les membres de la commission ANS (présentiel ou visio) → 16h le vendredi 20/10
 - Accompagnement des clubs sur les demandes de subvention : politiques publiques et projet fédéral → Un document récapitulatif des dispositifs de subvention va être fait par la FFC et parvenir aux clubs/CD/CR pour faciliter leurs demandes.

5. Arbitrage et Homologation

- Homologation validée par le BE
- Cas Charmot (licencié en 2022 au VC Tournus) : alerte sur un coureur se présentant au départ de courses (Auvergne-Rhône-Alpes) avec un faux pass' découverte ou une licence falsifiée ; le

service juridique de la FFC s'est emparé de l'affaire. Toutefois, vigilance est demandée aux arbitres.

- Cas particulier :
 - Le coureur Jacquin Quentin a gagné 4 courses avant le 3 septembre 2023. Il aurait dû monter en Open1 dès le 19 août (vainqueur : le 22/07/2023 au Le Coteau (42), le 29/07/2023 à Cours les barres (18), le 6/08/2023 à La Borne Henrichemont (18), le 18/08/2023 à St Pourcin (03) ; 4 courses hors Comité...
 - Rappel extrait du règlement : « *Décompte des points : Chaque coureur est directement responsable de la gestion de ses points qui valent pour tous les résultats obtenus à titre individuel sur l'ensemble du territoire, à l'exclusion des épreuves à caractère particulier : Gentleman, Course à l'élimination sur route, course de côte chronométrée. Changement de licence : Dans tous les cas, le coureur disposera de 3 jours francs pour changer de catégorie, à partir du jour où il aura atteint le total de points requis pour la montée le concernant. Toute irrégularité constatée entraînera l'ouverture d'un dossier disciplinaire ce qui suppose diverses sanctions : mise hors course, remboursement des prix et primes perçus, mesure de suspension, etc... »*
 - Il participe au Prix de la libération 3/09/2023 (Organisateur : Varennes Vauzelles) en open 2 & 3 et gagne = application du règlement : déclassement et amende
 - La décision est contestée de manière véhémement par le président du club organisateur auquel appartient le coureur
- => le BE maintient la sanction prise

6. Point Financier (Jean-Paul)

- Situation financière (voir document reçu)
- Point Recouvrement Tour 71 : la procédure suit son cours

- Droits Organisation : le BE décide de répercuter la baisse des droits d'assurance (- 16%) ; la nouvelle grille sera adressée aux clubs avec un courrier d'accompagnement
- Demande des parents de Clément Lefevre (pole Dijon) une réduction de la participation financière (coureur extérieur au Comité) sous prétexte qu'il était déjà au Pôle l'année précédente : demande sans aucun fondement, refusée par le BE à l'unanimité. Le Trésorier Général leur adressera un courrier dans ce sens.

7. Questions diverses

- Statistiques (Eric)
 - Voir tableau reçu

- Point calendrier (Jean-François)
 - Logiciel : après discussion pesant le pour et le contre, le BE décide d'acheter le logiciel pour un test sur l'année 2024 (notamment compatibilité avec notre site), tout en maintenant en parallèle le système existant.
 - Le BE décide qu'il n'y aura pas de réunion « calendrier » regroupant tous les clubs ; si nécessaire un point sera organisé avec les clubs présentant des litiges, en présentiel ou visioconférence

- Point RH : discussion sur les salaires en fonction de l'inflation (estimée par l'INSEE à 4,9% pour l'année écoulée, à date)

- Point Assemblée Générale
 - Maintien pour l'instant du groupe de travail

- Recherche par ailleurs de lieu d'accueil (ex. Pouilley les Vignes)
 - Abandon d'ateliers ou groupes de travail dès le matin : problème de la prise en charge des repas de midi pour les participants
 - Recherche pour la présence d'une ou plusieurs têtes d'affiche susceptible d'attire du monde (ex. : Thibaut Pinot) ; la période est difficile pour les routiers souvent déjà en stage.
 - Discussion sur la prise en charge de certains frais par le Comité Régional (aujourd'hui limitée aux repas de midi pour les salariés, membres du BE et club organisateur).
- Assemblée Générale Extraordinaire
 - Portant sur la réforme des Statuts : nombre de membres composants le CA notamment
 - Un groupe de travail dédié va être mis en place
 - Point ANS
 - Commission amenée à être de plus en plus active. Discussion sur le renouvellement de sa composition.
 - Classements « Route »
 - Reprise en main de la commission par Sébastien Favret
 - Classements établis début octobre

Fin de la séance à 0h30

Le Président,

SITUATION FINANCIERE COMITE

31 08 23

	31 08 22	31 08 23
Cpte 45	31 216,04	31 840,54
Cpte 60	288 484,66	290 267,03
TOTAL	319 700,70	322 107,57
PRÉT BANCAIRE	250 000,00	193 324,86

CAISSE AU 31 08 23 : 130,73

	Créances au 31 08 22	Créances au 31 08 23
Clubs	92 760,13	88 301,10

N-1 2021/2022	01/08/2022 au 31/08/2022	01/11/2021 au 31/08/2022
Dépenses	46 099,09	895 429,81
Recettes	52 561,90	1 049 643,25
		154 213,44

N 2022/2023	01/08/2023 au 31/08/2023	du 01/11/2022 au 31/08/2023
Dépenses	59 053,19	1 019 290,86
Recettes	35 385,16	1 169 642,03
		150 351,17

31/08/2023

	31-oct.	30-nov.	31-déc.	31-janv.	28-févr.	31-mars	30-avr.	31-mai	30-juin	31-juil.	31-août	30-sept.	8-22/8-23	%
FFC		30 152	60 389	82 362	93 402	100 104	103 118	105 495	106 757	107 320	107 662		-1 837	-1,68%
BFC		1 100	2 954	4 352	5165	5726	5971	6120	6200	6242	6254		7	0,11%
CD	31-oct.	30-nov.	31-déc.	31-janv.	28-févr.	31-mars	30-avr.	31-mai	30-juin	31-juil.	31-août	30-sept.	31/08/22 31/08/23	%
21				756	882	956	987	1006	1009	1010	1014		-89	-8,07%
25				953	1159	1334	1403	1454	1493	1500	1507		31	2,10%
39				788	900	989	1036	1055	1066	1079	1080		31	2,96%
58				326	371	400	418	429	431	431	431		34	8,56%
70				458	542	584	601	610	619	619	620		42	7,27%
71				657	818	905	946	980	985	990	989		-1	-0,10%
89				258	308	335	350	352	353	354	354		-22	-5,85%
90				156	185	223	230	234	244	259	259		-19	-6,83%

DISCIPLINES	31/08/22	31/08/23	Diff	%
BMX	1291	1269	-22	-1,70
C-CROSS	194	181	-13	-6,70
C-SSALLE	8	28	20	250,00
PISTE	13	15	2	15,38
ROUTE	2808	2802	-6	-0,21
V-COUCHE	1	3	2	200,00
VTT	1932	1930	-2	-0,10
GRAVEL	0	10	10	#DIV/0!
E-CYCLING	0	1	1	#DIV/0!
VAE	0	13	13	#DIV/0!
Pump track	0	2	2	#DIV/0!

SEXE	31/08/22	31/08/23	Diff	%
FEMMES	797	859	62	7,78
HOMME	5450	5395	-55	-1,01

CATEGORIES	31/08/22	31/08/23
ELITE PRO	13	13
1ère/EL/OP	87	844
2ème/EL/OP	119	
3ème/EL/OP	323	
JUN/EL/OP	265	
CAD / U17	376	423
MIN / U15	505	519
BEN / U13	535	521
PUP / U11	509	527
POU / U9	399	361
PRE / U7	154	163
ARBITRES	143	145
PASS / ACCE	868	1057
PASS O/ACCE	220	
CYCLO/MASS	276	297
NATURE/MASS	420	
LOISIR	166	468
AUTRES	869	915

SOUS CATEGORIES		
ELITE	123	
OPEN1	202	
OPEN2	304	
OPEN 3	215	844
ACCESS 1	309	
ACCESS 2	162	
ACCESS 3	310	
ACCESS 4	276	1057